Une image contenant Police, texte, Graphique, graphisme

Description générée automatiquement

**CANEVAS**

**MEMOIRE TECHNIQUE**

**Travaux de mise en sécurité et conformité des installations électrique et opérations de déconnexion et déconsignation avant démolition sur le périmètre de l’EPAEM**

Ce canevas regroupe les éléments requis pour l’offre technique des candidats. Son utilisation est facultative, mais en cas de non-utilisation, toutes les informations demandées doivent figurer dans le document fourni par le candidat.

L'absence de données nécessaires à l'analyse d'un critère entraînera l'irrégularité de l'offre.

**1 – Méthodologie de consignation et de sécurisation préalable à la démolition**

Le candidat décrira de manière détaillée sa méthodologie pour la déconnexion, la déconsignation et la sécurisation des installations avant démolition.

**1.1. Processus de déconnexion et de déconsignation**

Le candidat précisera notamment :

* les étapes successives de séparation des sources d’énergie (électricité, gaz, eau, équipements)
* les modalités de condamnation des points de coupure ;
* la procédure de vérification d’absence de tension (VAT) ;
* les modalités de consignation écrite et d’identification des circuits neutralisés.

Un schéma ou une description chronologique des opérations devra être fourni.

**1.2. Organisation des contrôles et validations**

Le candidat indiquera :

* les contrôles réalisés avant autorisation de démarrage de la démolition ;
* les personnes responsables des validations ;
* les documents remis au maître d’ouvrage (rapports, PV, fiches de consignation).

**1.3. Gestion des situations à risque**

Le candidat précisera :

* les modalités de traitement des sources multiples d’alimentation ;
* la gestion des réseaux inconnus ou non repérés ;
* les procédures prévues en cas d’anomalie, de doute ou de découverte tardive d’une alimentation active.

**2 – Organisation opérationnelle et pilotage du marché**

Le candidat décrira l’organisation mise en place pour assurer une exécution fluide et sécurisée du marché.

**2.1. Organisation des équipes et interfaces**

Seront précisés :

* l’organisation générale de l’équipe projet ;
* l’interlocuteur principal de l’EPAEM ;
* les modalités d’interface avec les entreprises de démolition et les autres intervenants.

**2.2. Planification et coordination**

Le candidat décrira :

* l’intégration de ses interventions dans le planning de démolition ;
* les modalités de coordination avec le maître d’ouvrage et les entreprises tierces.

**2.3. Gestion des urgences et réactivité**

Seront précisées :

* les modalités d’intervention en urgence ;
* les délais d’intervention garantis ;
* l’organisation prévue pour faire face aux aléas du chantier.

**3 – Qualité de la traçabilité et des livrables**

Le candidat détaillera les documents qu’il remettra à l’EPAEM et leur contenu.

**3.1. Rapports et documents fournis**

Le candidat décrira notamment :

* le contenu des rapports de diagnostic, de vérification et de déconsignation ;
* les informations qui y figureront (repérage, photos, schémas, dates, signatures, etc.).

**3.2. Qualité et exploitabilité des livrables**

Seront précisés :

* le format des documents remis ;
* leur clarté, lisibilité et structuration ;
* leur compatibilité avec une intégration dans une GED.

**4 – Dispositif de sécurité du chantier**

Le candidat décrira les moyens mis en œuvre pour garantir la sécurité des personnes et du site.

**4.1. Balisage et signalisation**

Seront précisés :

* les dispositifs de balisage et de signalisation utilisés ;
* les modalités de matérialisation des zones consignées ou interdites.

**4.2. Sécurisation des installations**

Le candidat décrira :

* la protection des installations neutralisées ;
* la gestion des sources d’énergie résiduelles ou partielles.

**4.3. Prévention des risques**

Seront détaillés :

* les moyens matériels et organisationnels dédiés à la prévention des risques ;
* les procédures internes de sécurité applicables au chantier.